

# SUJET

## 2019-2020

### HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

#### Première Technologique

### ÉVALUATIONS COMMUNES

Modèle CCYC : ©DNE	
Nom de famille (naissance) : <small>(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)</small>	
Prénom(s) :	
N° candidat :	N° d'inscription :
 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	(Les numéros figurent sur la convocation.)
Né(e) le :	

1.1

**Classe de première**

**Voie technologique**

Tronc commun

**HISTOIRE-GÉOGRAPHIE**

**Évaluation Commune**

Durée de l'épreuve : 2 heures

Les élèves doivent traiter les deux parties du sujet

Les calculatrices ne sont pas autorisées.

L'élève porte les réponses aux questions sur sa copie et rend le croquis (annexe n°1) avec sa copie.



**Première partie : questions (sur 10 points)**

1. Le Serment du Jeu de Paume du 20 juin 1789 incarne une rupture avec la monarchie absolue parce que les députés réunis en « Assemblée nationale » se promettent :

- a) d'exiger du roi l'ouverture des États généraux
- b) de donner à la France une constitution
- c) de supprimer les privilèges
- d) de fonder une république

Choisissez une réponse parmi les propositions ci-dessus et recopiez-la sur votre copie.

2. À quoi correspond la date du 18 Brumaire An VIII (10 novembre 1799) ?

3. Citez deux réalisations de l'Empereur Napoléon I<sup>er</sup> (1804-1815).

4. Caractérissez le processus de métropolisation.

5. Sur le fond de carte joint ( annexe n°1), localisez et nommez :

- une mégalopole
- deux métropoles de rang mondial

Indiquez dans la légende les figurés choisis pour la mégalopole et les métropoles de rang mondial. Rendez le croquis avec votre copie.

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :

N° d'inscription :



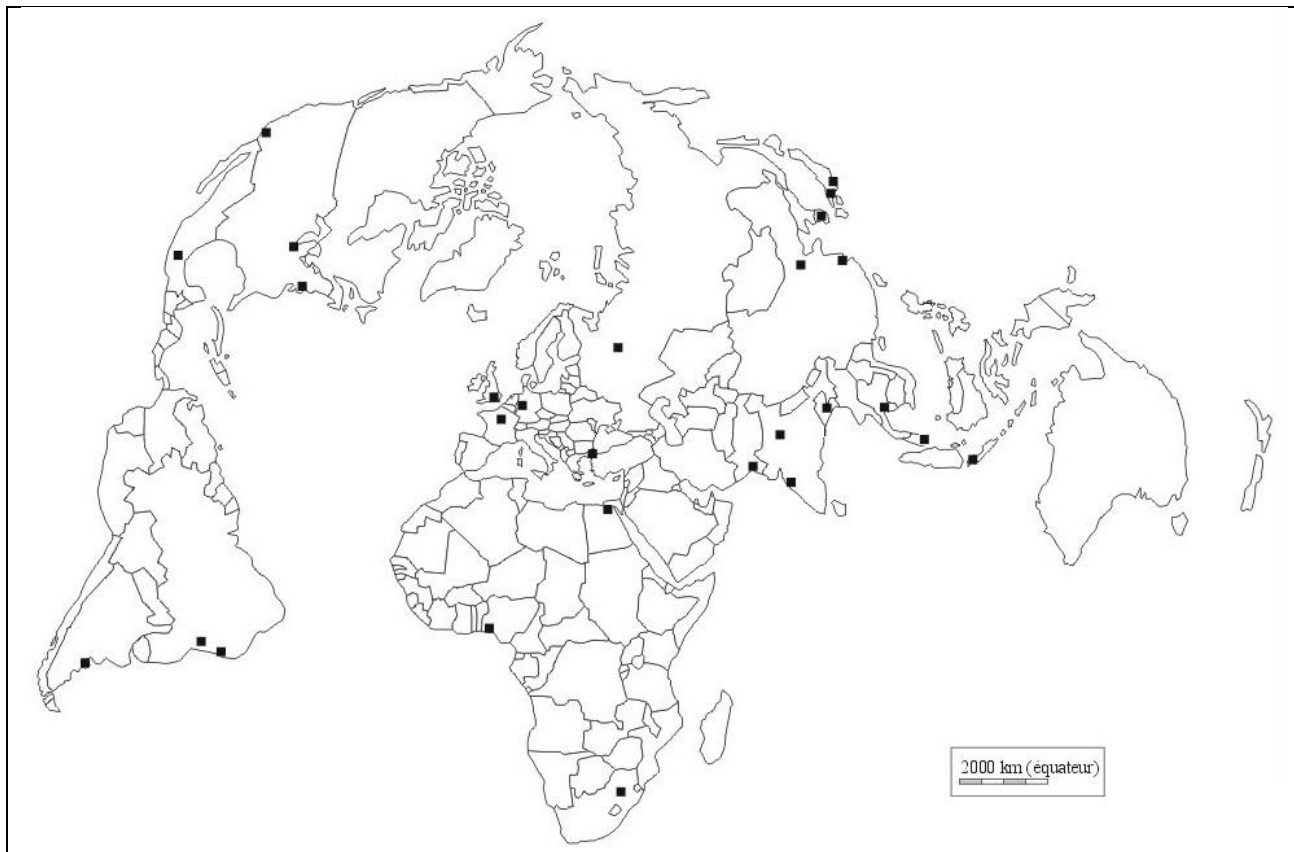
Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Né(e) le :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

1.1

Annexe n°1 :



Mégalopole

Métropole de rang mondial



## Deuxième partie : Analyse de document(s) (sur 10 points)

Le candidat choisit l'un des deux sujets.

### **Sujet d'étude : Rotterdam : un espace industrialo-portuaire européen de dimension internationale.**

#### Document 1 : le trafic du port de Rotterdam

« Le port de Rotterdam a enregistré au premier trimestre 2017 une hausse de trafic qui lui a permis de frôler la barre des 120 millions de tonnes. Une évolution par rapport aux trois premiers mois de 2016 portée essentiellement par le conteneur, qui a connu une belle progression. « Notre activité sur le terminal de Maasvlakte 2 s'améliore sans cesse et les armateurs ont rapporté les volumes en transbordement qu'ils nous avaient enlevés en faveur d'autres ports entre la fin de 2015 et le début de 2016 », souligne la direction du port de Rotterdam.

Dans le secteur des vracs liquides<sup>1</sup>, le pétrole brut a progressé de 2,3 %. Quant au GNL<sup>2</sup>, il a bondi de 65,6 %. Selon l'autorité portuaire, l'évolution est forte mais le trafic reste faible. Les produits raffinés ont baissé de 11,1 %. Quant aux autres vracs liquides, ils ont chuté de 9,2 %. Les huiles chimiques et végétales ont connu un recul alors que les biofuels<sup>3</sup> ont enregistré une progression, précise l'établissement portuaire. Pour leur part, les vracs secs ont enregistré une légère progression de 3,6 %. Les minerais de fer et la ferraille ont augmenté de 0,5 %. Le charbon a marqué une hausse de 1,5%. Quant aux vracs agricoles (« agribulk »), ils ont progressé de 14 %. Les autres vracs secs ont connu une hausse de 8,5 %. Quant au trafic roulier<sup>4</sup>, il a progressé au cours des trois premiers mois de l'année de 6,5 % en un an. »

Notes :

<sup>1</sup> Les vracs liquides correspondent aux produits pétroliers et chimiques, au gaz. Les vracs secs regroupent les céréales, le charbon et les minerais.

<sup>2</sup> Le GNL signifie gaz naturel liquéfié.

<sup>3</sup> Le biofuel est à un carburant fabriqué à partir de végétaux.

<sup>4</sup> Le trafic roulier concerne le transport de véhicules.

Source : d'après Vincent Calabrèse, [https://www.lantenne.com/Le-port-de-Rotterdam-frole-la-barre-des-120-millions-de-tonnes\\_a36916.html](https://www.lantenne.com/Le-port-de-Rotterdam-frole-la-barre-des-120-millions-de-tonnes_a36916.html), 03-05-2017. [Consulté en octobre 2019].

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :  N° d'inscription :

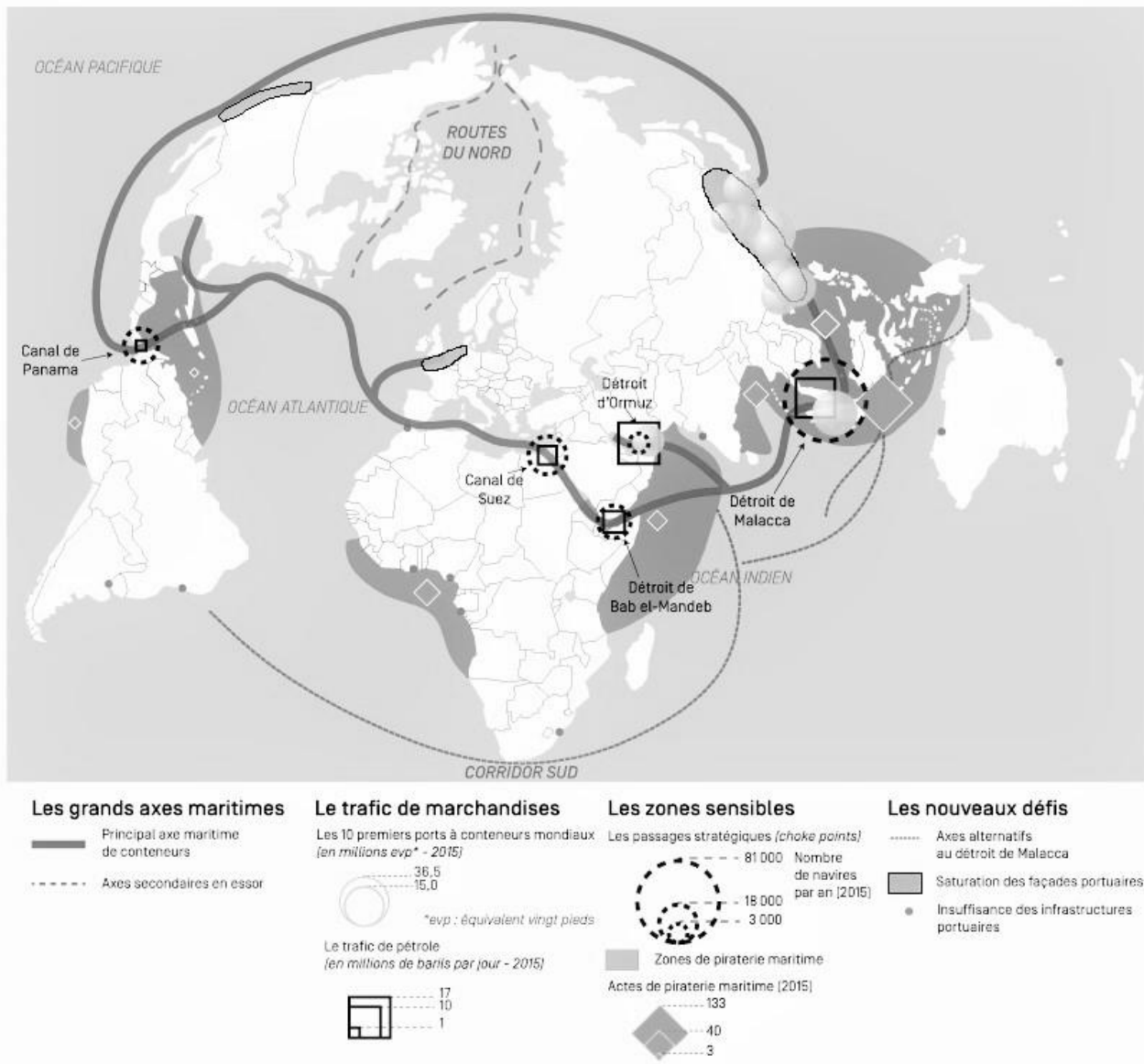
(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le :

Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

Document 2 : les routes du commerce maritime mondial



Source : d'après Tristan Lecoq, Florence Smits (dir), *Enseigner la mer*. Canopé, 2016. Cartographie Jean-François Pezot.



Questions :

- 1) Quelles sont les marchandises traitées par le port de Rotterdam ?
- 2) Comment le trafic de marchandises conteneurisées et de vracs évolue-t-il dans le port de Rotterdam ?
- 3) Montrez que Rotterdam est relié aux autres ports mondiaux.
- 4) Justifiez l'affirmation : le port de Rotterdam est un pôle majeur du transport maritime aux échelles européenne et mondiale.

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :


(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :  N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le :  /  /



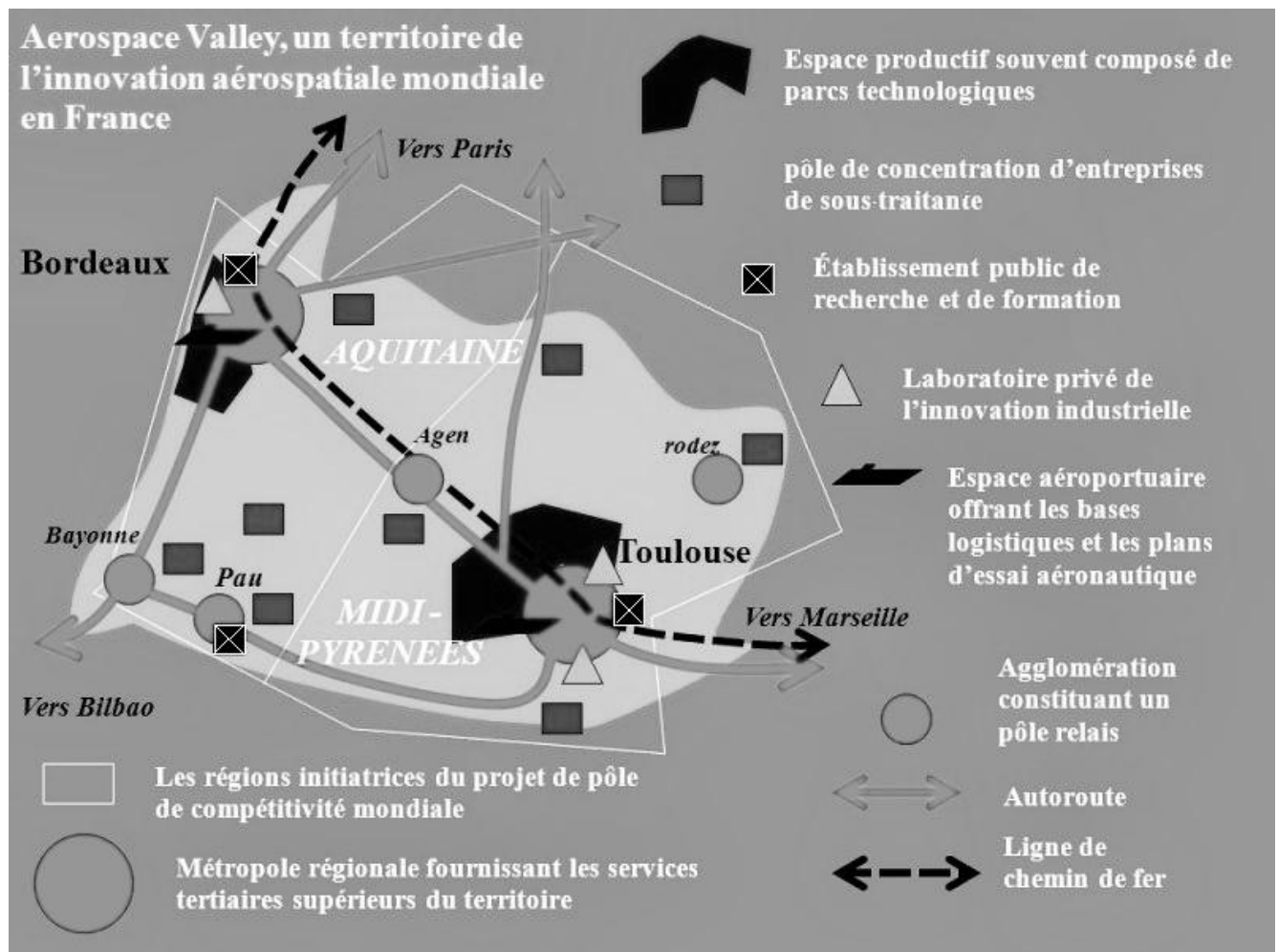
1.1

**Sujet d'étude : les espaces des industries aéronautiques et aérospatiale européennes.**

Document : Aerospace Valley, premier écosystème<sup>1</sup> européen de l'aéronautique et de l'espace.

« Cette labellisation met en évidence la reconnaissance de la performance du Pôle essentiellement basée sur sa forte capacité à rassembler les acteurs d'excellence de notre filière autour d'un objectif commun d'amélioration permanente de notre compétitivité au niveau mondial et de l'ambition partagée de demeurer le 1<sup>er</sup> bassin d'emplois et le 1<sup>er</sup> Pôle d'innovation européen dans le domaine de l'aéronautique, de l'espace, des drones et des systèmes embarqués<sup>2</sup>. »

Yann Barbaux, Président du pôle de compétitivité Aerospace Valley.



Note :

1 L'écosystème est une organisation structurée dans laquelle des acteurs sont reliés entre eux leur permettant d'interagir efficacement.





2 Le système embarqué est un système électronique et informatique autonome désignant à la fois le matériel et le logiciel utilisé.

Source : Philippe Cloutet, <http://www.aquitaineonline.com/actualites-en-aquitaine/economie-industrie/7975-aerospace-valley-ecosysteme-europeen-aeronautique-et-espace.html>, 11-02-2019 [Consulté en octobre 2019].

Questions :

- 1) Relevez les domaines de production de l'Aerospace Valley.
- 2) Identifiez les acteurs présents dans cet espace de production.
- 3) Comment ces différents acteurs sont-ils mis en réseau pour faire de l'Aerospace Valley un espace productif à l'échelle locale ?
- 4) Montrez qu'Aerospace Valley est un pôle aéronautique et aérospatial aux échelles locale et européenne. Vous pourrez vous appuyer sur vos connaissances personnelles.